

La Voix des Paysans

Organe de l'Union Syndicale des Paysans de Vendée

Affiliée à la Fédération Française des Travailleurs de la Terre

BUREAU PROVISoire

La Davillière de L'Aiguillon-s/-Vie

ACTION PROFESSIONNELLE sont les raisons d'être
DÉFENSE PROFESSIONNELLE de l'Union Syndicale
des Paysans de Vendée

SECRETARIAT GÉNÉRAL

M. LOISY, Boîte Postale N° 4
LA ROCHE-SUR-YON

NOS VŒUX

Une année qui finit, une année qui commence. Pour la troisième fois depuis la fondation de notre Union Syndicale, je viens au nom de cette Fédération vous répéter les phrases rituelles du Premier de l'An.

Trois ans déjà, quelle course! le temps passe vite, et nous sommes venus sur cette terre pour faire tout le plus de bien possible : donc ne perdons pas de temps, dépêchons-nous d'exercer autour de nous cette charité chrétienne qui a pour but de rendre toujours plus heureux ses semblables. Au sein de l'Union Syndicale tous nos efforts convergent vers ce but, unir tous les Paysans afin de s'entraider et de supporter plus facilement les malheurs de notre temps. L'individualiste n'est plus de notre époque, qui ne pense qu'à soi n'a point d'amis.

L'année qui se termine, plus encore que les précédentes, a été bien triste pour nous Paysans ; les mauvaises récoltes n'ont point fait relever les prix de nos produits comme on aurait été en droit de le prétendre et chose plus grave, les quelques dizaines de décrets-lois qui ont été votés pour l'agriculture n'ont jusqu'à présent, nous semble-t-il, eu d'autres résultats que de nous grignoter peu à peu le peu de liberté que nous possédions. Si seulement ce qu'on nous promet pouvait se réaliser, que c'est par ces moyens qu'on nous arrachera de l'abîme, mais les promesses il y en a tant eu que nous n'y croyons plus.

Aussi, voyons-nous sans regret disparaître l'année 1935. Et 1936, que sera-t-il ? nul ne le sait. Il est bien à croire que malgré l'amélioration qui pourra se produire, l'équilibre ne sera certainement pas totalement rétabli et que nous aurons encore certaines angoisses en regardant l'avenir.

Il est cependant une vertu qui se nomme l'espérance, et, seule elle nous fait vivre, espérons donc ; les crises ont existé autrefois, elles ont été vaincues avec le temps, celle-là aussi disparaîtra et des jours meilleurs viendront.

Allons, mes Amis, du courage et soyons calmes, ne cherchons pas une solution dans la violence ou l'agitation, soyons pacifiques : ce n'est que dans la paix que nous triompherons.

A tous ceux qui sont au sein de l'Union Syndicale des Paysans, à ceux qui viendront, à tous les Paysans de Vendée et de France j'adresse les meilleurs vœux et souhaits de santé, de bonheur et de prospérité pour l'année 1936.

Que Dieu vous garde et exauce mes vœux.

Athanase BOISLIVEAU,

Président de l'Union Syndicale des Paysans de Vendée.

Avez-vous parlé à vos amis de l'Union Syndicale ?

Avez-vous trouvé un nouvel adhérent ?

Elections à la Chambre d'Agriculture le 9 Février 1936

AVIS TRÈS IMPORTANT

Les élections à la Chambre d'Agriculture, pour l'arrondissement de La Roche-sur-Yon, auront lieu le 9 Février 1936.

Nos camarades ne manqueraient pas, à cette occasion, de remplir leur devoir d'électeur ; ils y seront d'ailleurs particulièrement intéressés.

En effet, qu'ils relisent ce que nous écrivions, dans un article intitulé : « Ce que devraient être les Chambres d'Agriculture » (*Voix des Paysans* de Février 1934).

« ...il est inadmissible que les Paysans, les vrais, restent écartés, par principe, comme cela est en Vendée, de la Chambre d'Agriculture.

« Toutes les catégories agricoles doivent y être représentées, depuis les propriétaires jusqu'aux ouvriers, en passant par les fermiers et les métayers.

« Le premier objectif de l'UNION SYNDICALE DES PAYSANS DE VENDEE, sera, précisément, d'obtenir ce résultat. »

Or, voici la première occasion, depuis la fondation de l'UNION SYNDICALE, d'intervenir en ce domaine. Nous n'y faillirons pas.

Et cette intervention sera d'autant plus importante que les Chambres d'Agriculture sont plus que jamais considérées comme devant servir de base à l'organisation professionnelle agricole vers laquelle l'opinion publique semble s'orienter depuis plusieurs mois.

La Chambre Syndicale, qui se réunira au prochain jour de foire de La Roche, le 13 Janvier 1936, prendra, à ce sujet, une décision qui sera aussitôt communiquée à nos amis et à tous les électeurs, tant par *La Voix des Paysans* que par les journaux locaux qui ont l'amabilité d'accueillir nos communiqués.

Certes, le renouvellement du 9 Février ne nous permettra pas d'obtenir la représentation à laquelle nous avons droit proportionnellement au nombre total des membres de la Chambre d'Agriculture, puisqu'il porte seulement sur quatre sièges et que parmi les titulaires actuellement en cause il en est qui, dans notre esprit, doivent conserver leur poste correspondant aux services, bien connus, qu'ils ont rendus à l'Agriculture vendéenne. Cependant l'avenir nous permettra, ne serait-ce que pour le remplacement du poste vacant dans la Circonscription des Sables-d'Olonne (qui ne saurait tarder, croyons-nous, longtemps après l'élection du 9 Février), d'élargir notre participation et d'établir un commencement de représentation équitable.

Nous espérons que la majorité des électeurs agricoles voudra bien comprendre que les décisions de notre Chambre Syndicale seront inspirées de l'unique souci de cette représentation équitable des Paysans dans la Chambre d'Agriculture.

LA VOIX DES PAYSANS.

LA PEUR

Elle existe à tous les âges. C'est d'abord l'enfant qui a peur d'un fantôme qui l'empêche de sortir la nuit. Cette peur là est bien pardonnable, étant donné le manque de compréhension, vu son âge. Nous autres, militants et propagandistes, nous voyons souvent d'autres peurs inadmissibles. C'est un maire nous refusant une salle de réunion, par peur de déplaire à quelques-uns de ses administrés ; un hôtelier, lui aussi, nous refuse sa salle par peur de quelques clients ; un commerçant qui a peur de ses intérêts ; des amis paysans qui ont peur de venir aux réunions par crainte d'un propriétaire ou d'un commerçant ami, ou bien par crainte d'être ridiculisés. D'autres paysans, ceux-là plus courageux, viennent à la réunion, mais par peur s'en vont sans se faire inscrire, toujours par peur d'être les premiers inscrits, puis ceux qui sont inscrits ne veulent plus être du bureau par peur encore, et toujours c'est la peur qui fait la lenteur de l'organisation paysanne. Amis paysans, ayez donc le courage de chasser cette peur et soyez donc plutôt fiers d'être en tête de votre Syndicat et les premiers pionniers de l'émancipation paysanne. Je vous en conjure, n'ayez plus peur.

Athanase BOISLIVEAU.

Jeunes, confiance en vous ! L'Union fait la Force

L'un de nos meilleurs dirigeants nous redit sans cesse que l'on ne peut être mieux servi que par soi-même.

La chose est vraie.

Tous, nous sommes allés au régiment.

A l'arrivée des jeunes recrues, les gars de nos campagnes se trouvent parfois isolés et un peu désorientés devant le bagout des gars des villes, des parisiens en particulier, qui prennent souvent les travailleurs de la terre pour des arriérés.

Mais les jours passent. Quelques temps après, le capitaine réunit sa compagnie. Il y a des places à prendre, ordonnances ou tout autre emploi que nécessite le métier militaire. Le capitaine regarde ces nouveaux venus. Son choix est vite fait. Nos gars à l'air timide sont choisis de préférence, et le reste de leur temps au régiment se passe à satisfaire les goûts de l'officier auquel ils sont attachés, tout en satisfaisant leur devoir.

Les voilà revenus chez eux reprendre la place où ils sont attendus.

Une autre vie va pour eux recommencer.

Le terrain est grand et libre à leurs ambitions. Au régiment, leurs chefs ont mis leur confiance en eux, ils sont donc capables, et l'effort qui les attend n'est pas au-dessus de leurs forces et de leur jeunesse.

Ils sont agriculteurs, et de cela ils en ont souffert parfois un mépris imbecile.

A l'œuvre les gars, les anciens vous soutiendront et vous aideront.

Nos campagnes souffrent d'un malaise général. La vie y devient pénible. Il ne faut pas pour cela abandonner les nobles traditions de nos ancêtres, il faut pouvoir les améliorer.

Votre jeunesse y suffira.

Ayez donc confiance en vous-même et allez de l'avant.

Si un obstacle se trouve sur le chemin que vous voulez suivre, sans honte, adressez-vous aux anciens qui sont fiers de vous voir entreprendre de collaborer à l'intérêt général et du monde agricole en particulier.

Soyez fiers de vous. Plus fiers encore le jour où grâce à vous, nos associations atteindront le rayonnement que nous entrevoyons, dont nous aurons guidés les premiers pas, et montré le chemin à suivre.

Sans hésitations, en avant toujours dans le chemin du devoir mutuel, coïncidant avec nos principes de solidarité et de confiance réciproque, envers tout ce qui regarde les travailleurs de la terre quels qu'ils soient.

Et puisqu'aujourd'hui, il s'agit pour nous de travailler pour vivre et subvenir aux besoins de nos familles (le travail est humain et ses lois sont intangibles) ne reculons pas devant les différents obstacles qui fatalement et à dessein, surgissent devant nous. Ne nous laissons pas intimider par des gens qui, pronant par leurs paroles ou par leurs actes qu'ils sont offensés ou lésés dans leur commerce ou leur industrie, alors que nous voulons et que nous demandons que sans exception chacun vit honorablement de son travail.

Devant vous les jeunes, rien d'impossible, puisque tout est préparé à vos aptitudes que nous serons heureux de contrôler dans la satisfaction du devoir accompli, et laissé en bonnes mains, celles de nos enfants qui, avec nous et après nous, continueront à porter haut le drapeau du devoir et de la charité sociale.

Pierre GOBIN,
du Syndicat de Legé.

« L'HABIT NE FAIT PAS LE MOINE »

(Proverbe juste et équitable)

Certains gens ayant eu le bonheur d'avoir des parents aisés, qui, par le fruit de leurs sacrifices, ont réussi de leur procurer une bonne éducation (du reste toujours valable), devraient s'estimer heureux d'être ornés de cette belle parure de l'intelligence et très souvent, devraient jeter un coup d'œil vers leurs camarades d'enfance qui ont dû accepter, par gré ou par force, le métier rustique avec tous ses inconvénients.

Mais, aujourd'hui, malheureusement, cette noble entraide s'oublie, s'efface. Une fois la campagne quittée, on ne pense plus dans sa misère. Quelquefois, ce serait le contraire; elle serait envisagée comme lieu le plus confortable; vu que l'on y récolte la grande partie du nécessaire à la vie. Tous les soucis et peines du cultivateur sont effacés. A ces conditions-là, ce serait la vie rêvée.

Mais nous, cultivateurs, nous savons par expérience combien notre tâche est lourde du nombre de peines et d'ennuis qu'elle se compose. On se dit souvent : il faut pourtant joindre les deux bouts. Comment faire? De tous côtés, les dépenses arrivent, les frais journaliers, engrais, semences etc... etc... Il faut réfléchir et peiner pour se tirer d'affaires.

Si les recettes étaient raisonnables, les problèmes seraient très faciles, mais cela n'est plus. En plus de cela, après avoir bien travaillé pour l'acquisition des récoltes, on les voit gaspillées, vendues à vil prix.

Par nécessité d'argent, on s'en débarrasse, non sans récriminer, sans doute, mais que faire... seul. On voit bien que ce n'est pas le récoltant qui est récompensé de sa peine. On ressent bien que l'on est sujet à des railleries, que l'on est estampé, alors on souffre.

Camarades, paysans, quel sera notre meilleur médecin budgétaire, c'est nous.

Nous en sommes capables si nous voulons. Nous peignons bien pour essayer de vivre. Nous nous servons bien de notre minime instruction pour maintenir nos finances. Pourquoi ne nous servirions-nous pas de notre savoir-faire, de notre énergie, de notre bonne volonté pour nous défendre?...

Nous sommes tiraillés de tous côtés, nous sommes estampés à chaque instant, nous nous voyons pour la plupart démunis et par là moitié battus, ne désespérons pas pour cela, unissons-nous et travaillons.

Chassons les idées que nos ancêtres auraient pu nous formuler : « Le petit sera toujours le petit ».

Ne fléchissons pas sur notre faiblesse, car si nous nous groupons, nous ne serons plus les petits, mais les forts.

Pas besoin d'être polytechnicien pour s'unir. Nous sommes tous du même métier, il nous faut une seule défense, l'union professionnelle.

Montrons que sous l'humble costume de la campagne, de nobles idées se cachent, que nous sommes des gens qui réclament leurs droits. Causons pendant nos veillées, demandons ensemble la manière de s'y prendre pour se retirer des griffes des spéculateurs qui profitent de la crise.

Montrons que nous sommes capables de libérer nos produits comme de les récolter, que nous sommes capables de nous soutenir les uns les autres, et alors, nos adversaires et nos amis insouciantes comprendront que nous travaillons pour eux, pour nous, ainsi que pour la France entière. La misère d'un pays est souvent causée par l'abandon de l'agriculture.

Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France. Pourquoi les faire tarir?

Un jeune militant.
E. P.

A la fin d'une année si fertile en résultats pour l'Union Syndicale, et au seuil d'une année qui commence, il est bon de se retremper dans une énergie nouvelle et de se convaincre plus que jamais que l'union fait la force.

Certes l'idée syndicale a fait des progrès dans nos campagnes, mais combien encore qui ne la connaissent pas, combien encore qui ne la comprennent pas et où nous avons des syndicats, combien encore qui n'en font pas partie. Et pourtant, pour nous, paysans, le syndicat est comme pour l'ouvrier, comme pour le fonctionnaire, le seul moyen à notre disposition pour travailler utilement à l'amélioration de notre profession, tant au point de vue matériel que moral.

Si dans nos syndicats nous avons fait un peu de commerce, c'est pour obtenir de meilleures conditions pour nos achats et nos ventes, mais cela n'est pas suffisant, bien d'autres choses peuvent et doivent retenir notre attention. Bien souvent, causant entre nous des difficultés qui se présentent chaque jour, nous nous disons : si on faisait ceci, si on faisait cela, si on faisait telle chose de telle manière, cela irait bien mieux etc... et en guise d'impuissance, on ajoute : le paysan, on ne s'occupe pas de lui, on ne le connaît pas. Eh bien! il ne dépend que de nous que nous soyons entendus et que nous ayons notre place au grand jour. Seuls et isolés, agissant chacun de notre côté, nous ne pouvons rien mais nous sommes le nombre, nous tous qui avons les mêmes intérêts et si nous voulons, nous pouvons être une force. Quand les pouvoirs publics sentiront derrière eux une masse forte et disciplinée, avec des revendications précises et bien étudiées, sans lever nos fourches et nos faux, sans moyen de violence veux-je dire, nous obtiendrons gain de cause, et nous pourrions dire en ce moment la classe paysanne est sauvée. En nous sauvant, nous sauverons tout le monde, car, comme le disait Sully autrefois : « Labourage et pâturage sont les mamelles de la France ». L'agriculture reste toujours dans notre pays la mère nourricière de tous.

Un Syndiqué.

Le mot du Secrétaire

Je voudrais aujourd'hui vous dire deux mots sur le devoir des adhérents vis-à-vis de leurs secrétaires et dirigeants de syndicat.

Trop souvent encore aujourd'hui, certains s'imaginent que les membres du bureau sont les chefs, qui doivent faire tout le travail tous seuls et encaisser aussi toutes les responsabilités.

Il doit en être tout autrement.

Les membres du bureau, désignés par leurs camarades, et qui ont bien voulu accepter cette tâche, sont des gens dévoués, en qui, bien entendu, les adhérents mettent toute leur confiance, mais il est aussi du devoir de tous de faciliter leurs moyens d'action.

Ce moyen est à la portée de chacun. Assistez aux réunions. Discutez auprès des membres du bureau qui ne demandent que les conseils désintéressés de tous, et qui, ensuite, après avoir analysé les idées de chacun, enverront le compte rendu de leur réunion au Secrétariat.

Le travail est donc facile, à la condition que tout le monde y mette du sien.

Soyez exacts à l'heure de la réunion, de façon à ne pas abuser des instants de ceux qui vous attendent.

De cette façon, soyez certains que vous ferez du bon travail si nécessaire aujourd'hui pour la défense de la profession.

E. LOISY.

Je vous rappelle que je suis à votre disposition les jours de foire où il y a une permanence.

Les Assurances Sociales

En faveur des travailleurs, ouvriers, cultivateurs, journaliers agricoles et artisans ruraux, aucune loi n'est comparable à celle-là. C'est la plus belle loi qui a pu être votée depuis des siècles, dont les avantages sont réellement réservés aux petits. C'est vraiment celle-là une loi sociale.

Ici, je ne veux point parler de l'assurance obligatoire qui n'intéresse guère nos amis qui ne sont, pour la plupart, pas assujettis, sauf pour les journaliers agricoles et les domestiques de ferme qui devraient tous être assurés.

Je voudrais plutôt parler de l'assurance facultative agricole.

Il est vraiment regrettable de constater que depuis cinq ans qu'elle existe beaucoup de cultivateurs ne connaissent pas encore les avantages de cette assurance et je constate même que dans ma propre commune, sur peut-être cent cultivateurs, il y a tout de même sept assurés. Est-il possible? On songe bien à s'assurer pour les risques accidents à des prix énormes, et on ne songe pas à s'assurer pour la maladie à un prix minime. Et pourtant, cette dernière vient plus souvent que la première et plonge fréquemment une famille dans la misère, épuisant quelquefois les dernières ressources.

Mais sait-on que pour 11 francs par mois, une famille composée du père, de la mère et de 4, 6, 8 ou 10 enfants, s'assure à 80 p. 100 des frais de médecin et 85 p. 100 de soins médicaux et cela pour n'importe quel membre de la famille. Si le père est malade, il touchera 8 francs par jour plus 1 franc par enfant de moins de 18 ans, et est-il besoin de parler des avantages en cas de maternité ou de soins chirurgicaux, opérations de tout genres. Tout cela a été assez dit pour que tout le monde puisse le savoir.

Malgré toutes ces réalités, il y a encore pour cette loi des détracteurs, et ce qu'il y a de plus bizarre c'est quelquefois parmi ceux qui en auraient le plus grand besoin. Ils préfèrent plutôt s'adresser à l'assistance publique, alors qu'ils pourraient si bien, étant assurés sociaux, subvenir facilement à leurs besoins.

Cultivateurs, soyez donc prévoyants et n'attendez pas la maladie pour songer à vous prémunir contre elle. C'est si facile, et cette loi qui a paru au début si difficile à comprendre et inapplicable d'après certains, est aujourd'hui si facile et son application si courante que tout le monde est à même de le constater et tous ceux qui ont eu le bonheur comme moi d'être assurés dès le début en sont pleinement satisfaits.

Pour les assurés facultatifs, il existe en Vendée une caisse spéciale. Ceux qui s'y intéressent et qui veulent des renseignements, n'ont qu'à me le demander, je serai particulièrement heureux de leur fournir ce qu'ils désireront.

Athanase BOISLIVEAU.



Angle Place Royale
et 17, Rue d'Orléans - NANTES

SPECIALITÉS - ORDONNANCES
LUNETTERIE - BANDAGES, etc.

Produits les meilleurs
Prix les plus réduits

Unissons-nous!

Groupons-nous!

Défendons-nous!

La Formation d'un Syndicat

Un certain nombre d'adhérents à l'U. S. P. V. attendaient depuis longtemps déjà que leur souhait se réalise. Le souhait était la formation d'un syndicat local à Coëx. C'est désormais chose faite.

Le dimanche 15 décembre s'est tenue une réunion paysanne dans une salle mise gracieusement à notre disposition à l'Hôtel Arnaud. De nombreux paysans désireux de connaître ce mouvement syndical d'esprit essentiellement catholique et social y assistèrent.

Le président de l'Union Syndicale des Paysans de Vendée nous a présenté l'admirable propagateur du vrai syndicalisme M. Jean Martineau, de Légé, vice-président de l'U. S. P. V. et M. Loisy, secrétaire général.

Dans une longue et fort intéressante conférence, notre ami Martineau dit la nécessité de se grouper pour être fort et faire reconnaître nos droits, trop souvent méconnus. Il dit comment l'U. S. P. V. affiliée à la Fédération Française des Travailleurs de la Terre était qualifiée pour être le porte-parole des justes revendications paysannes. Et l'on peut dire devant l'attention soutenue et les mouvements approbateurs des assistants qu'ils furent heureux de trouver dans les idées émises un réconfort et une foi, et de sentir qu'enfin une organisation paysanne était debout pour défendre dans le désordre économique actuel la paysannerie menacée d'être ruinée.

Mais gardons-nous de tout esprit de révolution. N'écoutez pas ceux qui dans un but politique font de l'agitation. La vraie force est calme. Ce qui dure se fait lentement et sans violence.

Il dit aussi le danger de ne voir dans un syndicat qu'une organisation commerciale. Ce n'est là en effet qu'un but tout à fait secondaire... Les commerçants ont aussi leurs droits... et leur rôle à remplir.

De chaleureux applaudissements terminèrent la réunion.

Tout en trinquant à la prospérité du jeune syndicat qui est pour une bonne part leur œuvre, nos amis Boisliveau, Martineau et Loisy promirent de revenir.

Une réunion aura lieu prochainement où il sera procédé à l'élection du bureau. Préparons cette réunion soyons des propagandistes, malgré les sourires, le scepticisme, les sottises moqueries et... d'insidieuses calomnies, de notre idéal d'organisation syndicale et de paix sociale.

Car, il ne s'agit nullement comme le dit nettement le Révérend Père Guilloux dans un bulletin du Centre d'Etudes rurales par correspondance d'Angers : « Il ne s'agit nullement d'écraser les autres et de viser à l'arbitraire, il s'agit simplement de défendre son foyer, son métier et la juste rémunération de son travail ».

Ce n'est pas là simplement un droit mais un devoir qu'il faut comprendre et remplir.

Ceux qui verraient dans ce syndicat une organisation politique à tendances hostiles ou malveillantes à leur égard commettraient une grave erreur. Nous ne souhaitons que de voir triompher la justice et la paix dans une atmosphère de collaboration fraternelle.

Un jeune paysan.

Elections à la Chambre Départementale d'Agriculture de la Vendée

Conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1924 et du décret du 30 mars 1929 portant règlement d'administration publique pour l'application de la dite loi, des élections pour renouvellement de la série sortante en 1936 de la Chambre départementale d'Agriculture de la Vendée, auront lieu le 9 février 1936.

Cette série comprend l'arrondissement de La Roche-sur-Yon; l'élection aura lieu au scrutin de liste pour la nomination de quatre membres.

LA VIE SYNDICALE

DANS LES SYNDICATS

CHAMBRE SYNDICALE

Réunion du 9 décembre 1935.

Présents : MM. A. Boisliveau, J. Martineau, P. Forgeau, F. Breteau.
Président : Athanase Boisliveau.
Secrétaire de séance : Jean Martineau.

Questions discutées :

1° Journal.

La Chambre Syndicale constate avec satisfaction, l'amélioration de notre organe syndical, et elle charge le secrétaire général de rechercher et de faire effectuer les modifications et adaptations qui pourraient encore être jugées utiles, et elle adresse un pressant appel à tous nos camarades syndiqués pour qu'ils nous envoient communications et articles.

Des démarches seront faites afin de rechercher les maisons susceptibles de faire de la publicité dans le journal.

2° Des réunions de propagande seront organisées et effectuées avec la collaboration des membres de la chambre syndicale, autant que possible, tous les dimanches de l'hiver.

Prière à tous les syndiqués soucieux d'assurer la force de notre union, d'adresser tous renseignements utiles au secrétaire général.

3° Programme général de l'Union.

Un effort sera fait pour mettre au courant des avantages des lois sociales, la masse rurale qui trop souvent ne peut en profiter parce qu'elle les ignore.

Réclamer également l'amélioration des chemins ruraux, le développement de l'outillage des campagnes, l'amélioration des conditions d'habitations rurales.

L'Union Syndicale réclamera en outre d'une façon énergique, la révalorisation des produits de la terre, et la véritable représentation de la classe paysanne dans les organisations professionnelles.

Le Président :
A. BOISLIVEAU.

BEAUVOIR-SUR-MER

Tous les membres du Syndicat Paysan de Beauvoir et des environs se sont réunis salle de la Mairie de Beauvoir, à l'effet de procéder au renouvellement de leur bureau. Environ 100 membres étaient présents. Le but de la réunion, était le renouvellement du bureau.

Les camarades Boisliveau, Martineau, et Loisy, étaient présents. Après un vote à bulletin secret, le résultat a été ce qui suit :

Président : Burgaud Etienne, la Voie; Vice-Président : Begaud Octave, Bel-Abord; Secrétaire : Burgaud Jean-Louis, Bel-Air; Trésorier : Cullier Joseph, la Rousselière.

Commission de surveillance : Auguste Tessier, au Breuil; Durand, forgeron-maréchal; André Louis, les Jacobins.

Une réunion est prévue pour le dimanche 5 janvier, à 9 heures, où diverses questions seront mises à jour.
Pour le bureau :
E. BURGAUD.

BOUIN

Réunion du Syndicat Paysan

Le Syndicat s'est réuni le dimanche premier décembre, chez le camarade J. Braud, café de la Paix.

Il faisait un temps épouvantable. Une violente tempête de Sud-Ouest qui soufflait par rafale, semblait vouloir tout renverser sur son passage.

Voilà pourquoi, sans doute, le nombre des assistants fut assez restreint. La question à l'ordre du jour était l'organisation d'un convoi de perches de châtaignier.

Dès le début de la réunion le Président et le Secrétaire rendent comp-

te à tous les camarades du résultat des démarches faites à ce sujet.

Après une discussion amicale, sur la question, l'organisation d'un wagon fut décidée et le camarade secrétaire fut chargé d'en passer la commande à un compatriote de Bouin qui habite le Maine-et-Loire et dont les conditions, de l'avis de tous, semblaient les plus avantageuses.

La prochaine réunion aura lieu dans le courant du mois de janvier. Tous les camarades auront à cœur de venir pour assurer la rentrée des cotisations de 1936.

Le Secrétaire :
F. BLANCHET.

NÉCROLOGIE

Nous avons eu dernièrement la douleur de perdre l'un de nos camarades, Auguste Naulleau.

Nous prions sa famille, en cette pénible circonstance de recevoir les sentiments émus de ses camarades du Syndicat de Bouin.

CHAUCHE

Le dimanche 8 décembre, avait lieu à Chauché, une réunion de cultivateurs en vue de la formation d'un Syndicat Paysan.

De tous les points de la commune, l'appel fut entendu, et après la grand-messe, nous nous pressions dans la salle mise à notre disposition par le Café de la Mairie.

Nous avons entendu un exposé très clair sur l'Union Syndicale des Paysans de Vendée, et le Syndicat communal.

Cette conférence, donnée par le Vice-Président de l'U. S. P. V., qui est cultivateur comme nous fut très applaudie.

De l'avis de tous, une organisation comme la Fédération Française des Travailleurs de la Terre est vraiment celle qui convient aujourd'hui à l'Agriculture.

Nos camarades de Chauché l'ont très bien compris, et se sont fait inscrire près de quarante.

A la prochaine réunion, nous élirons notre bureau définitif, et nous voulons ensuite faire du bon travail.

Un témoin militant.

Nous apprenons en dernière heure que le Syndicat de Chauché s'est augmenté de 23 adhérents, ce qui porte son chiffre à 60 inscrits.

Voici la composition du bureau définitif élu le 22 décembre.

Président : Jean Rousseau.
Secrétaire : Joseph Potier.
Trésorier : Elie Rabaud.

LA CHAPELLE-ACHARD

Réunion du 3 novembre

Les membres du Syndicat Paysan se sont réunis le 3 novembre, à l'heure habituelle. Le secrétaire annonce qu'il a reçu des offres intéressantes pour l'acide sulfurique, aussi décide-t-on de prendre commande de suite afin d'en profiter, 6 tonnes d'acide sont commandées et nous ont été livrées dans la semaine suivante.

Au sujet des engrais azotés nous décidons d'attendre le mois de janvier.

Après quelques explications et discussions sur la crise agricole et notre métier de paysans, nous terminons notre réunion.

La réunion de décembre est fixée au dimanche 8, à l'heure ordinaire.

Il est très regrettable que tous les syndiqués n'assistent pas aux réunions, et je prierais les camarades de faire tout leur possible.

Le Secrétaire :
Lucien POIROUX.

LANDERONNE

La prochaine réunion du Syndicat Paysan aura lieu le dimanche 5 janvier, à 2 heures, à la Grôle, buvette Poiraudeau.

Ordre du jour : Paiement des cotisations pour 1936 :

Explication du Secrétaire.
Paiement de l'acide sulfurique avec bonification à cette réunion.

Groupage des commandes des engrais azotés.

AVIS

Que tous les camarades syndiqués se fassent un devoir de venir sans faute à cette réunion qui sera très importante à seule fin que toutes les cotisations soient perçues, ce qui faciliterait beaucoup le travail du trésorier. Donc, chers camarades, un peu de bonne volonté. En outre, nous vous prions de faire de la propagande dans votre entourage pour solliciter des camarades, non syndiqués de venir grossir nos rangs, pour l'idéal si cher que nous défendons : La libération professionnelle des paysans.

Chers amis, à dimanche, l'honneur de votre présence.

Pour le Bureau Syndical,
L. CHABOT.

L'AIGUILLON-SUR-VIE

Réunion Syndicale

La réunion du Syndicat Paysan aura lieu le 12 janvier, au café Hériteau, 11 h. et demie. Le présent avis tient lieu de convocation. Nous faisons un pressant appel à tous les camarades de faire tout leur possible pour y assister, plusieurs questions intéressantes sont déjà inscrites à l'ordre du jour. Apportez nous encore de nouvelles idées, nous avons besoin de vos conseils et de votre appui moral.

Nous regrettons l'absence de plusieurs membres à la dernière réunion, qui eut lieu le 8 décembre, et qui fut pourtant elle aussi de grand intérêt. Notre inlassable ami Athanase nous mit au courant de l'évolution syndicale dans la région : mais aux prix de combien d'efforts et de patience.

Au point de vue commercial, les difficultés grandissant avec la crise économique; après plusieurs échanges de vues, il fut toutefois décidé de grouper une commande acide sulfurique et à la demande de quelques adhérents, un wagon de riz est en formation. Ceux que la chose intéresse sont priés de se faire inscrire d'urgence et sans crainte, le marché ne sera conclu que si les conditions sont intéressantes. Il a aussi été question de grouper d'autres achats tels que le trèfle violet et graines de betteraves pour le printemps. Mais nous reviendrons sur ces derniers sujets à la prochaine réunion.

Octave PENAUD.

LEGÉ

Réunion de décembre. — La réunion a eu lieu le premier dimanche de décembre au lieu habituel. Une quarantaine d'adhérents ont versé leur cotisation pour 1936.

Prière à tous les syndiqués qui ne seraient pas mis en règle à ce sujet d'arriver le plus tôt possible à la réunion de janvier pour ne pas retarder.

Conseil d'administration. — Une réunion du Conseil d'administration a eu lieu le 29 novembre, à la Bourrie.

Les questions discutées ont porté sur :

- 1° La rentrée des cotisations.
- 2° Le Recrutement.
- 3° La préparation d'une réunion de propagande à la Ganelière.
- 4° La question du blé.
- 5° Diverses questions secondaires.

A été nommé membre du Conseil d'Administration : Pierre Gobin, à la Dommingère. — Notification a été faite de cette décision par les membres présents.

Conseil d'administration. — Une réunion a eu lieu le 6 décembre, à la Pouvraie. La discussion a porté entièrement sur l'organisation de la réunion de la Ganelière. — Une autre réunion du Conseil d'Administration relative à la mise au point de la réunion de la Ganelière, a eu lieu à la Guichère, le 18 décembre. Le mauvais temps a empêché une grande partie des membres d'y participer.

La réunion de propagande de la Ganelière. — Le dimanche 22 décembre, à 2 heures, près de 150 personnes dont une forte proportion de syndiqués étaient réunies dans la grange mise à la disposition du Syndicat par notre ami Pierre Mandin, membre du Conseil d'Administration.

Après quelques mots de P. Mandin et de notre trésorier P. Forgeau, J. Martineau, au nom de la F. F. T. T. et de l'Union Syndicale, a développé notre propagande dans une causerie fort applaudie.

Un groupe important de cultivateurs s'est fait inscrire à l'issue de la réunion et beaucoup d'autres qui maintenant sont nettement éclairés vont suivre le mouvement.

Donc bonne réunion, bons résultats merci à tous nos militants, de la région qui l'ont préparée.

Réunion du Syndicat le premier dimanche de janvier à 9 heures et demie, café Lucas. — Assemblée Générale. — Compte-rendu de la situation. — Election du bureau. — Commande d'engrais azotés. — Tous présents et à l'heure, car la réunion sera longue.

Le bureau du Syndicat.

LES LUCS-SUR-BOULOGNE

Notre réunion du premier décembre était très importante; la table du milieu réunissait le Conseil d'Administration. D'abord nous distribuons l'argent des pois dernier achetés et nous passons au paiement de la deuxième dénaturation. Nous prenons encore quelques commandes d'engrais azotés, nous causons de blé, d'acide sulfurique.

Ensuite nous écoutons quelques mots de notre Président qui nous rappelle brièvement la nécessité de notre organisation professionnelle afin d'arriver à placer le cultivateur à la place qui lui revient.

Notre prochaine réunion aura lieu le dimanche 5 janvier, à onze heures, café du Coin. Tous nos adhérents sont priés d'y assister, la réunion étant d'une grande importance et que chaque camarade amène avec lui son voisin qui, peut-être, n'a pas encore compris l'utilité de notre syndicat.

Le Secrétaire :
Olivier MERIEAU.

Réunion du 5 janvier

- Ordre du jour :
- 1° Paiement des cotisations.
 - 2° Réélection du bureau.
 - 3° Révision de la Caisse Syndicale.
 - 4° Commandes d'engrais pour les prairies.
 - 5° Questions diverses.

Le Président :
Prosper BOUSSEAU.

SALIGNY

Notre prochaine réunion syndicale aura lieu comme d'ordinaire le premier dimanche du mois. Vu le renouvellement d'année, ce sera une réunion d'ordre général.

Objet de la réunion :

- 1° Revue morale et financière dans le courant de l'année 1935.
- 2° Paiement des cotisations pour 1936.
- 3° Prix du blé et des engrais, groupage des commandes de nitrate de soude et d'acide sulfurique.
- 4° Comment on envisage s'organiser dans l'avenir.

Le bureau compte sur la bonne volonté de tous les adhérents pour qu'ils viennent tous à cette réunion, qu'ils y amènent en aussi grand nombre que possible des voisins et amis pour venir s'unir à eux pour grossir le nombre des adhérents de notre union syndicale.

Donc, pas d'absent, tous les camarades présents au rendez-vous le dimanche 5 janvier, salle Henri Beignon, à 11 heures 30.

Le secrétaire :
Pierre GUILLET.

ST-CHRISTOPHE-DE-LIGNÉRON

Compte-rendu de la réunion de décembre

Le dimanche premier décembre, le camarade Clovis Charrier et moi, nous sommes mis en route pour assister à la réunion qui était annoncée pour 12 h. 30.

La tempête faisait rage, et à chaque instant nous empêchait de rouler en bicyclette. Nous sommes donc arrivés en retard pour la réunion.

Quelques camarades nous ont fait remarquer que la salle de la Mairie où nous devions nous réunir, n'était pas ouverte à l'heure voulue.

Nous nous sommes excusés, et avons invité nos amis à venir rejoindre un autre groupe chez Gaston Violeau, où nous pourrions faire la réunion. Mais nous avons remarqué à notre tour que quelques camarades ne nous ont pas suivis.

Ils se sont peut-être contentés de savoir les prix de l'acide sulfurique, mais cela ne suffit pas.

Nous avons autre chose à discuter que les prix des engrais.

Notre syndicat n'est pas une boutique commerciale, mais bien de défense professionnelle d'abord.

Maintenant, je voudrais mettre nos camarades en garde sur certains beaux parleurs qui essayent de barer la route à notre mouvement d'union.

Tenons nous sur nos gardes, et ayons le sourire pour la réflexion qu'un commerçant m'a servie à l'une des dernières foires, en me disant que notre syndicat fera la ruine des cultivateurs et j'ai cru comprendre qu'il se posait lui-même comme notre défenseur.

Qu'en pensez-vous Camarades, est-ce que c'est nous-mêmes qui nous défendrons, ou si nous devons laisser gouverner notre porte-monnaie par d'autres.

Souvenons-nous de nos braves défenseurs de la région de Challans, à une réunion après la récolte de 1935 qui côtaient le blé à 48 fr. l'hectolitre. Pendant ce temps, le Syndicat de la Maréchallerie, maintenait les fers à bœufs à 4 fr. Il fallait donc de la sorte un sac de blé de 80 kilog. pour une ferrure de 12 fers.

Ne trouvez-vous pas que c'est un peu se moquer de nous?

Nous n'en voulons pas à ces gens-là, mais qu'ils continuent à défendre leurs intérêts et qu'ils nous laissent défendre les nôtres.

Avec tous les militants, j'adresse un pressant appel à tous nos camarades. Venez grossir nos rangs.

A ceux qui ne veulent pas comprendre, crions-leur : nous vous défendrons malgré vous.

Célestin GUILBAUD.

Notre réunion de janvier aura lieu le 12, à 12 heures, salle de la Mairie.

Ordre du jour :
Paiement des cotisations pour 1936.

Commande d'engrais azotés.

Questions diverses.
Tout syndiqué devra apporter sa carte, afin de la mettre en règle pour la nouvelle année.

Le Bureau.

SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS

Réunion du 1^{er} décembre 1935

La grande partie des adhérents était présente à la réunion; les quelques retardataires qui n'avaient pas touché la prime de dénaturation l'ont reçue à la dernière réunion. Une bonne moitié de nos anciens camarades

ont payé leur cotisation pour l'année 1936, espérons que la réunion de janvier sera aussi bien suivie et que ceux qui n'ont pas encore versé leurs 12 francs seront là présents; qu'ils tâchent de chercher autour d'eux quelques bons camarades pour venir grossir nos rangs, car plus que jamais nous avons besoins d'être unis.

Que tous les camarades soient présents le dimanche 5 janvier, au lieu habituel, afin de revoir un peu le passé et parler aussi de l'avenir; renouveler les membres du bureau si certains le désirent; et ne pas oublier d'apporter les cartes afin de les mettre à jour.

Pour bien commencer cette nouvelle année, qu'il faut l'espérer sera meilleure que l'année passée, les gars de Saint-Etienne auront droit de trinquer tous ensemble un bon verre de vin blanc, à la santé de tous les camarades des communes voisines, qui comme nous, travaillent à la prospérité de nos syndicats paysans.

Le Secrétaire :
L. RABAUD.

Concours général agricole de Paris

Le concours général de Paris aura lieu en 1936, comme les années passées. Cette manifestation de l'Agriculture, la plus importante de toutes par le choix et par le nombre des animaux et des produits qui y sont représentés, se tiendra au Parc des Expositions de la ville de Paris (porte de Versailles), du lundi 16 au dimanche 22 mars 1936.

Aucune modification n'a été apportée au règlement du concours : y seront admis les animaux reproducteurs des espèces bovine, ovine et porcine; les animaux gras des espèces bovine, ovine et porcine; les produits agricoles et horticoles; les vins, cidres, poirés et eaux-de-vie. Un concours beurrier, un concours d'agneaux et de porcs gras abattus et un concours de volailles mortes y seront organisés. Les concurrents pourront adresser leur déclaration à la Préfecture jusqu'au 15 janvier pour les vins, jusqu'au 25 janvier pour les animaux et les produits et jusqu'au 10 février pour le concours beurrier.

Il y a lieu de signaler une innovation particulièrement intéressante : le Salon de la Machine agricole, organisation privée, patronnée par le Ministère de l'Agriculture, qui avait lieu précédemment dans le courant de janvier, tiendra en 1936 ses assises au Parc des Expositions de la ville de Paris, en même temps que le Concours général. Les agriculteurs accueilleront avec satisfaction cette mesure qui leur permettra, sans autre frais supplémentaire que le droit d'entrée, de se rendre compte des derniers perfectionnements apportés à l'outillage agricole.

Il convient de noter, en outre, qu'en exécution de l'arrêté ministériel du 24 mai 1935, une exposition de matériel fonctionnant au gaz des forêts sera organisée, aux mêmes dates, dans l'enceinte du Concours général agricole.

ADHERENTS

Pour vos ventes et vos achats, outils, animaux, denrées, etc..., servez-vous du journal. La publicité, vous le savez, est gratuite et peut rendre de bien grands services.

A VENDRE, deux charrettes à bœufs en bon état, char-à-bancs, et voiture à cheval, charrues, herses et outillage divers. S'adresser au Secrétariat.

Les Foires de Janvier en Vendée

Aizenay, le 6, 1^{er} lundi.
(Permanence, café Renaud, au coin du Champ-de-Foire).

Beauvoir, le 2, 1^{er} jeudi.
Beaulieu, le 20 3^e lundi.

Belleville-sur-Vie, le 4, 1^{er} samedi.
(Permanence, café Armand Prou-teau).

Bournezeau, le 7, 1^{er} mardi.
La Chaize-le-Vicomte, le 25, 3^e mardi.

Challans, le 14, 2^e mardi (à six foires de l'année, il sera donné des primes aux bœufs).

Chantonmay, le 14, 2^e mardi.
La Châtaigneraie, le 27, 4^e lundi.

Les Clouzeaux, le 31, 5^e vendredi.
Coëx, le 25, dernier samedi.

Les Essarts, le 15, 2^e mercredi.
Fontaines, le 13, 2^e lundi.

Fontenay-le-Comte, le 31.
La Garnache, le 15.

L'Herbergement, 1^{er} mercredi.
Les Herbiers, le 29, dernier mercredi.

Le Langon, le 30, 3^e lundi.
Luçon, le 11, 2^e samedi.

Les Lucs-sur-Boulogne, le 28, 4^e mardi.
Montaigu, le 15, 3^e jeudi.

La Mothe-Achard, le 2, 1^{er} jeudi.
Moutiers-les-Mauxfaits, le 27, dernier lundi.

Moulleron-en-Pareds, 1^{er} mercredi.
Nalliers, le 2, 1^{er} jeudi.

Nieul-le-Dolent, le 23.
L'Oie, le 8, 2^e mercredi.

Oulmes, le 22, 4^e mercredi.
Pallua, le 9, 2^e jeudi.

(Permanence, café Montassier).
Poiré-sur-Vie, le 16, 3^e jeudi.

Pouzauges, les 1^{er} et 3^e jeudi.
Rocheservière, le 14, 2^e mardi.

Roche-sur-Yon, le 13, 2^e lundi.
Soullans, dernier mercredi.

Saint-Christophe, le 25, 4^e samedi.
Sainte-Hermine, le 3, 1^{er} vendredi.

Saint-Mesmin, le 30, 5^e jeudi.
Saint-Michel-Mont-Mercure, le 20, 3^e lundi.

Talmont, le 16, 3^e jeudi.
Tiffauges, le 6, 1^{er} lundi.

Vouvant, le 9, 2^e jeudi.

MARCHE DE LA VILLETTE

du Lundi 30 Décembre 1935

DÉSIGNATION	Amenés	Invendus (Renvol)	QUALITE			
			1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	Extra
VIANDE NETTE :						
Bœufs	2.404	130	5.60	4.80	3.70	6.20
Vaches	1.603	155	5.40	4.40	3.40	5.90
Taureaux	370	210	4.30	3.90	3.40	4.70
Veaux	2.035	1.355	9.10	7.30	6.40	10.20
Moutons	10.668	»	14 »	10 »	8.10	15.70
Porcs	1.657	»	6.28	5.86	4.28	6.72
Brebis	»	»	9 »	»	»	»
POIDS VIF :						
Bœufs	2.404	130	3.35	2.65	1.85	3.85
Vaches	1.603	155	3.25	2.42	1.70	4.40
Taureaux	370	210	2.58	2.15	1.70	2.90
Veaux	2.135	1.355	5.45	4.15	3.52	6.12
Moutons	10.668	»	7 »	4.70	3.35	7.85
Porcs	1.657	»	4.40	4.10	3 »	4.70
Brebis	»	»	4.05	3.36	»	»

Marché du 26 Décembre 1935

Paris, le 26 décembre (De notre correspondant spécial).
Temps doux et humide, d'autant plus défavorable qu'il succède au réveil, tandis que l'on approche de la fin du mois.

GROS BÉTAIL

Bœufs, 1.141; vaches, 760; taureaux 260; total, 2.161; introductions directes aux abattoirs depuis le dernier marché 653; réserves vivantes ce matin aux abattoirs, 2.523.
Renvol : 95 bœufs, 105 vaches, 20 taureaux.

Les affaires ont été des plus difficiles par suite de l'énorme total de 2.523 gros bovins restés vivants aux abattoirs. Il n'y avait donc pas de besoins et les détenteurs ont dû perdre de deux à trois sous par livre nette.

VEAUX

Amenés, 1.169; introductions directes 1.561; réserves vivantes, 808.
Renvol : 18.

Grâce aux petits arrivages, on a pu relever les prix d'une façon assez heureuse pour les bons animaux, mais l'ordinaire a peu varié.

MOUTONS

Amenés, 5.747; introductions directes 1.099; réserves vivantes, 4.475.
Renvol : 700.

La demande était très peu pressée à cause des grosses réserves vivantes. Les beaux agneaux ont peu varié, mais tout le reste a été très faiblement orienté.

PORCS

Amenés, 1.033; introductions directes 5.577; réserves vivantes, 1.116.
Renvol : Néant.

On n'a pas réussi à relever les prix, malgré les petits arrivages. Le commerce reste donc très médiocre.

ARRIVAGES PAR DÉPARTEMENTS

Charente-Inférieure : 10 bœufs, 10 vaches, 5 taureaux.

Deux-Sèvres : Néant.

Loire-Inférieure : 25 bœufs, 25 vaches, 5 taureaux, 40 porcs.

Maine-et-Loire : 50 bœufs, 25 vaches, 15 taureaux, 75 veaux, 100 porcs.

Vendée : 60 bœufs, 25 vaches, 10 taureaux.

Marché du 30 Décembre 1935

COURS OFFICIELS D'OUVERTURE

Restait sur pieds aux abattoirs; Gros, 1.853; veaux, 125; moutons, 1.985; porcs, 1.500.

Poids vif, qualité extrême : bœufs, 3.90; vaches, 4.45; taureaux, 2.95; veaux, 6.17; moutons, 7.75; porcs, première, 4.40; deuxième, 4.10; troisième 3; extra, 4.70.

Ce fut de nouveau un marché précédant une fête, qui se présenta hier. Disons tout de suite que la tendance générale fut en somme assez satisfaisante, particulièrement pour le gros bétail et les porcs, tandis que veaux et moutons, en raison d'un arrivage assez important, étaient assez difficiles dans leur tendance.

L'assistance, plutôt nombreuse recherchait particulièrement les bons animaux.

Le gros bétail, après une couverture plutôt calme, s'inscrivit finalement avec un gain général de 0.10 au kilogramme et la vente très ferme.

Par contre, les veaux, très chargés à l'ouverture, furent assez délaissés de plus et perdirent 0.30 au kilogramme, à l'exception des bêtes ordinaires; la médiocrité subsista finalement et on accusa un recul général de 0.20.

Seuls, les porcs furent assez bien soutenus pour conserver leur cotation inchangée.

ARRIVAGES PAR DÉPARTEMENTS

GROS. — 4.377; Maine-et-Loire, 225; Sarthe, 150; Mayenne, 250; Loire-Inf., 245; Indre-et-Loire, 25; Deux-Sèvres, 100; Vienne, 190; Vendée, 155.

VEAUX. — 2.235; Maine-et-Loire, 170; Sarthe, 300; Mayenne, 25; Indre-et-Loire, 50; Deux-Sèvres, 25; Vendée, 20.

MOUTONS. — 10.663; Vienne, 630; Mayenne, 10; Afrique, 290; étrangers, 1.060.

PORCS. — 1.657; Maine-et-Loire, 300; Mayenne, 20; Loire-Inf., 160; Indre-et-Loire, 100; Deux-Sèvres, 80; Vendée, 40.

A L'AUTOMNE EN HIVER
sur vos blés...
sur vos prairies...
mettez de l'
AZOTE
AU PRINTEMPS EN ÉTÉ
Bureau de Renseignements Agricoles :
5, Rue Anizon - NANTES

Les Machines à Coudre "STELLA"

garanties 10 années contre tous vices de construction, adoptées par les Pupilles de la Nation, plus de 3 millions en usage dans le monde entier, plus de 25 modèles livrables à lettre lue. Dep. 495 fr.

LES CYCLES
LES TANDEMS
LES TRICYCLES
LES ÉCRÉMEUSES
"STELLA"

Fabrication soignée. Garanties sur facture. La marque la plus vendue dans l'Ouest à des prix défiant toute concurrence, étant donné la qualité.

FONTENEAU, fabricant, Nantes, Angers, St-Nazaire

BANDAGES HERNIAIRES

CEINTURES MÉDICALES
CORSETS - GAINES
BAS A VARICES, ETC...
sont vendus à qualité égale
meilleur marché que partout ailleurs

GUINEL

SPECIALISTE
1, Place de l'Écluse - NANTES

Dernières Foires de la Région

BEAULIEU-SOUS-LA-ROCHE, 26 décembre. — Malgré une température exécrable dès le début de la matinée, la sorte fut très bien constituée le tout en animaux de chance.

Bœufs de travail : Environ 80 paires. En jeunes de 4 ans on faisait de 3.000 à 3.600 la paire; les bons valaient de 3.800 à 4.000; une paire extra était estimée 4.200 ou 4.300. Les bœufs de 3 ans valaient de 2.500 à 3.300.

Taureaux d'attelage : On en comptait 245. Dans les bons avec 2 dents on faisait de 1.400 à 1.500; en ordinaires de 1.200 à 1.300 et dans les petits, sans grandes dents de 700 à 1.000, quelques meilleurs se sont vendus, 150 à 200 de plus et le tout à la pièce.

Vaches laitières : Environ 82. Les jeunes de 5 ans à terme et bien mameées faisaient de 1.600 à 1.700, et jusqu'à 1.800. Les vaches entre deux âges obtenaient 1.100 à 1.300 et celles longues à faire étaient dans les mêmes cours.

Les bonnes taures de deux ans en situation arrivaient à 1.300 et 1.400 les communes de 1.100 à 1.200. Les petites selles longues à faire, les vaches âgées se tenaient entre 800 et 1.000 fr. pièce.

Veaux de lait : Une dizaine vendus de 4 à 4.50 le kilo vif.

Porcs de lait : Marché peu garni et vente assez bonne. On cotait les jeunes porcelets de 90 à 95, les moyens de 100 à 105, et les gros de 8 semaines, 120 à 130 et jusqu'à 140 pièce.

Beurre, 10,50 à 11 la livre au moureau; œufs, 8 fr. la douzaine. Cours en hausse sur le beurre.

SOULLANS, 26 décembre. — Très petite foire dans son ensemble. En gros bovins, seules les vaches laitières tenaient la situation et étaient vendues à des prix convenables. En jeunes animaux, arrivages moyens et vente passable.

Animaux gras : — Quatre paires de bœufs et 15 vaches. Une paire de bœufs en petite première était vendue aux environs de 2.50; les autres, de 2 à 2.20. Les vaches encore jeunes faisaient de 2 à 2.40; quelques-unes jusqu'à 2.50. Les vieilles étaient cédées de 1.75 à 1.90 le kilo vif.

Bœufs de charrie et taureaux. — Le champ de foire était presque nul. Les bons bœufs se vendaient bien et allaient jusqu'à 4.000 francs. Le cours moyen était de 3.000 à 3.500 francs la paire.

Les taureaux d'attelage de près de 3 ans faisaient de 1.300 à 1.400; de beaux croisés normands obtenaient 1.500 fr.; les jeunes valaient de 1.000 à 1.200 fr. pièce.

Vaches laitières et taures. — Environ 170 têtes. Les meilleures vaches avaient déjà été achetées avant la foire et arrivaient à 2.500 et 2.700; une bonne était cependant vendue sur la foire 2.650. Les jeunes convenables, en lait, valaient aux environs de 2.000; les vaches d'âge, de 1.500 à 1.800 francs pièce.

Dans les taures de 3 ans, en situation on cotait 1.600 à 1.700; la moyenne était de 1.400 à 1.500 et les petites de 1.200 à 1.300 francs pièce.

Reproducteurs. — Il n'y avait aucun choix. Seuls quelques reproducteurs à peine passables étaient présentés et valaient 600 et 750 francs pièce.

Génisses. — On en comptait environ 140. Les meilleures étaient cédées jusqu'à 800; les autres, de 600 à 700 francs pièce.

Veaux de lait. — Les veaux d'élevage de trois semaines valaient 200 à 260; les jeunes de 12 à 15 jours, de 80 à 150 francs pièce.

Moutons. — Marché moyen. On cotait les bons petits agneaux de 6 à 6.50; les moutons, 5 à 5.50. Certains gros ayant fait la monte se vendaient à 4.50 le kilo vif.

Le Gérant : J. GRASLAND.

La Roche-sur-Yon — Imp. Vendéenne.

Nous engageons nos adhérents à réserver leurs achats aux Maisons qui nous font de la publicité.